

Recommandations de départ avec votre bébé



Important

Avant l'âge de 3 mois, présentez-vous à l'urgence immédiatement si la température axillaire de votre bébé est égale ou plus élevée que 37,2°C ou que la température rectale est égale ou plus élevée que 38°C.

Allaitement maternel

L'allaitement maternel est conseillé aussi longtemps que possible. En général, il n'est pas nécessaire d'offrir des solides avant l'âge de 6 mois. Le bébé fixe lui-même son horaire selon son appétit et ses besoins. L'allaitement à la demande est recommandé. La fréquence peut varier entre 8 à 12 tétées par jour. Si le bébé est exclusivement allaité pour une période de plus de 6 mois, un supplément de fer devient nécessaire. À discuter avec votre pédiatre. Si vous allaitez votre bébé, donnez TRI-VI-SOL® ou D-VI-SOL® une fois par jour, 1 ml, directement sur la langue jusqu'à l'âge de 6 mois (disponible à la pharmacie). À 6 mois, si l'eau de votre région n'est pas fluorée et que vous allaitez, changez pour TRI-VI-SOL avec fluor, 1 ml, une fois par jour.

Préparations commerciales

Si vous avez choisi de donner des préparations commerciales à votre bébé, il est recommandé de donner des préparations pour nourrissons enrichies de fer jusqu'à l'âge de 9 à 12 mois. L'introduction complémentaire des aliments solides n'est pas nécessaire avant l'âge de 4 à 6 mois. Il est essentiel de bien lire les étiquettes et de respecter les recettes de préparation fournies par les fabricants afin que votre bébé reçoive les éléments essentiels à sa croissance de façon sécuritaire. Les préparations commerciales doivent être servies au bébé à sa demande (surveiller les signes de faim), environ toutes les 4 heures, en respectant l'appétit du bébé (surveiller les signes de satiété). Servir la préparation commerciale légèrement réchauffée (température du corps).



Ictère (jaunisse)

L'ictère chez le nouveau-né atteint 60% des bébés. Il atteint son maximum entre 3 et 5 jours après la naissance et se caractérise par une coloration jaune de la peau. L'ictère est normal et s'élimine par lui-même dans la plupart des cas par des boires fréquents et en exposant le bébé à la lumière indirecte du jour.

Si le blanc des yeux devient jaune, que le bébé est somnolent, irritable, qu'il y a une diminution de la fréquence des boires et que les urines deviennent moins fréquentes, il est important de consulter. Si vous êtes inquiets, dans les 7 jours suivants la naissance, appelez au 252-3400, poste 6770 pour parler à une infirmière. Elle répondra à vos questions et vous dirigera vers les ressources appropriées s'il y a lieu. Si votre bébé a plus de 7 jours de vie, vous pouvez communiquer avec Info Santé (811), votre CLSC, la clinique sans rendez-vous de votre quartier ou l'urgence.

Coliques ou périodes de pleurs intenses

Dès l'âge de deux semaines et jusqu'à l'âge de quatre mois, il est fréquent que les bébés présentent des coliques, surtout le soir. Afin de bien vous aider à composer avec cette situation, référez-vous à votre livre « Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans ».

Sommeil

Placez bébé sur le dos pour dormir. Les positions ventrale et latérale sont à privilégier uniquement lors de périodes d'éveils et sous surveillance. L'endroit le plus sécuritaire pour votre bébé est son propre lit. Référez-vous à votre livre « Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans » pour vous assurer que son lit est sécuritaire.

Rendez-vous de suivi

Faire voir le bébé par un professionnel de la santé (pédiatre ou professionnel de votre CLSC) dès l'âge de deux à quatre semaines.

Vaccins

Débuter les vaccins à l'âge de deux mois puis suivre le calendrier de vaccination du Québec (suivi au CLSC de votre quartier ou par votre pédiatre).

Siège d'auto

Dès la sortie de l'hôpital, tout enfant admis dans un véhicule automobile doit être attaché dans un siège d'auto adapté à son âge. Celui-ci doit respecter les conditions de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Consultez un professionnel de la santé si vous observez :

Chez le nouveau-né

- De la fièvre : température axillaire supérieure ou égale à 37,2°C ou rectale supérieure ou égale à 38°C.
- Du sang dans les selles ou des selles liquides très fréquentes (plus de 12 par jour).
- Une miction (urine) foncée, concentrée ou peu fréquente (moins de 3 mictions par jour).
- Un teint jaune de la peau ou du blanc de l'œil.
- Des vomissements.
- Une diminution des boires : moins de 6 boires (biberon) ou de 8 boires (allaitement maternel) par 24 heures ou refus de plus de 2 boires consécutifs.
- Une diminution des réactions : le bébé est somnolent ou son comportement change de façon significative (ex. devient très irritable, peu de succion, pâleur).
- Des difficultés respiratoires.
- Des signes d'infection de l'ombilic : rougeur, écoulement, odeur nauséabonde.

Chez la mère

- De la fièvre : température supérieure ou égale à 38,5°C buccale.
- Un écoulement vaginal nauséabond ou purulent.
- Des pertes sanguines importantes (plus d'une serviette sanitaire à l'heure).
- Des crampes abdominales douloureuses.
- Des signes d'infection urinaire : mictions fréquentes ou brûlement lors de la miction.
- Une douleur localisée à un sein : gonflement, rougeur, tuméfaction.
- Des signes d'infection à la plaie de césarienne ou au périnée : douleur, rougeur, chaleur, gonflement ou écoulement purulent.
- Des signes de phlébite : douleur au mollet, rougeur (traînée rouge), enflure, mauvaise coloration du pied.
- Une irritabilité chez les parents à l'égard du bébé.
- Un « Baby blues » persistant : tristesse marquée, anxiété, difficulté à affronter la vie quotidienne.

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption

Montréal QC H1T 2M4

Téléphone: (514) 252-3400

www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés

©HMR, 2010

CP-SFE-089